n° 67
Déc. 2010

# POUR LA RECHERCHE

FFP
FEDERATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

8 €

http://psydoc-fr.broca.inserm.fr

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

## Editorial

- Comité de Rédaction -

Sommaire

PSYDOC-FRANCE
Le site Internet de la Fédération Française de Psychiatrie

Hommage à DJ. Duché


photo F. Journet

*Directeur de la Publication :*
***Dr O. Lehembre***
*Rédacteur en chef :*
***Dr J-M Thurin***

*Comité de Rédaction :*
***Dr M.C. Cabié,***
***Dr N. Garret-Gloanec,***
***Dr D. Roche-Rabreau***
***M. Thurin, M. Villamaux***

***PLR électronique,***
*Comité Technique*
***J.M. et M. Thurin,***
***D. Vélea, M. Villamaux***

● ***Psydoc-France*** a plus de 15 ans. Le projet en a été conçu en 1992 par le *Comité d'Interface* FFP/INSERM. Il a été annoncé par Claude Kordon (codis. Inserm) à Philippe Lazar (Directeur Général de l'Inserm) dans sa note d'octobre 1994. Il est inscrit comme objectif pour 1995 dans le rapport moral de la FFP, présenté par son secrétaire général JM. Thurin le 10 février et adopté au cours du Conseil d'Administration du 16 juin 1995.

Son objectif était alors de réaliser, grâce aux nouveaux outils Internet, un accès documentataire aux appels d'offres, réalisations et publications françaises et internationales concernant la recherche en psychiatrie. Il a rempli sa tâche et a ouvert d'autres domaines. Un objectif associé était de faciliter la participation des cliniciens à la recherche clinique par le développement de collaborations avec des équipes déjà spécialisées dans les domaines relevant de la psychiatrie et de la santé mentale.

*Psydoc-France* a donc pris place sur la toile, grâce à un ensemble de partenaires, d'abord au regretté Claude Kordon qui a permis que le premier serveur soit installé sur la « paillasse » de son Unité Inserm, grâce à l'Inserm qui héberge depuis cette date *Psydoc-France,* permettant une bande passante très puissante, grâce à la Direction Générale de la Santé qui a permis l'achat des serveurs successifs, un suivi moderne des outils informatiques, grâce aussi à tous les participants bénévoles qui alimentent le site à partir des informations qu'ils transmettent et à Jean-Michel Thurin Webmaster bénévole qui a mis en place les structures, bases de données et affichages de *Psydoc-France*. Remercions également de leur disponibilité, les responsables du pôle informatique de l'Inserm-Broca, Paul Guy Dupré et Arnaud Sicre.

*Psydoc-France* est devenu le site français de référence en psychiatrie et en santé mentale avec une fréquentation très importante, à la fois nationale et internationale.

Aujourd'hui, l'utilisation d'internet est devenue courante. Ce n'est pas pour cela qu'il est facile de rechercher et de sélectionner une information pertinente et fiable. Une des préoccupations du comité de publication du site est de réaliser un interface avec les utilisateurs potentiels sur le thème spécifique de la psychiatrie et de la santé mentale. Il s'agit, notamment, de mettre à disposition les travaux, textes et rapports réalisés en France ou en langue française, suivant une méthodologie validée (Inserm, HAS, DGS, OMS, etc).

Les recherches qui concernent la psychiatrie se sont extrêmement développées au cours des dernières années et une veille des informations est réalisée quotidiennement. Cette veille est particulièrement intéressante à plusieurs niveaux. Par exemple, pour centraliser des travaux sur un thème, pris sous des aspects différents par les équipes de recherche internationales. Ces thèmes peuvent avoir pour origine des grandes questions générales comme « les soins les mieux adaptés pour telle ou telle pathologie », mais aussi des questions plus focalisées comme « comment fonctionne tel ou tel pays face à la prise en charge psychothérapique des patients », ou encore « quelles sont les dernières données fiables sur le traitement pharmacologique de la maladie d'Alzheimer »...

Nous présentons dans ce numéro les principales pages consultables du site. Mais commençons par un hommage à Didier-Jacques DUCHÉ qui vient de nous quitter. ●

# Hommage à Didier-Jacques DUCHÉ (1916-2010)

## par Philippe MAZET

● Didier-Jacques DUCHÉ, dont la place dans le développement de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est éminente, est mort le 5 décembre 2010 dans sa 95ème année. Il a été enterré après une cérémonie religieuse très émouvante à l'église Notre Dame de Grâce de Passy, où parmi d'autres, un de ses enfants, prêtre, et un autre, psychiatre, lui ont rendu hommage en présence d'une assistance particulièrement nombreuse.

C'est évidemment une très grande perte pour sa famille, pour son épouse, pour ses 9 enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; une très grande perte pour ses amis et bien entendu pour tous ses élèves, particulièrement nombreux, pour qui il représentait, un Maître et pour un certain nombre d'entre eux, un véritable père.

Avant de parler de sa vie, de ses activités et de son action professionnelles, particulièrement riches et déterminantes, puis des très exceptionnelles qualités de l'homme, évoquons d'abord quelques éléments biographiques. Dans ce registre, il est important de noter déjà deux points : la mort de son père à l'âge de 7 ans et demi et le fait qu'il a été en 1944 l'externe du Pr Georges Heuyer, dont il disait volontiers qu'il avait rencontré là une figure paternelle décisive pour lui. Remarquons que, pendant la deuxième guerre mondiale, Didier Jacques Duché, mobilisé dès le 16 septembre 1939 dans le service de santé, a été fait prisonnier puis s'est évadé au bout de quelques jours, s'est engagé volontairement en décembre 1942 et a été actif dans la résistance comme agent du réseau Samson de juin 1942 au 18 décembre 1944, comme l'a rappelé le Pr G. Natali de l'Académie de Médecine lors de l'enterrement. Il s'est ensuite marié avec Marguerite-Marie, devenue ultérieurement orthophoniste au sein de son service, a eu 10 enfants, dont le premier, une fille, est morte dans l'enfance, évènement dont il disait volontiers qu'il l'avait énormément marqué dans sa vie personnelle et professionnelle.

Didier-Jacques Duché était pédiatre de formation et a notamment été l'élève des Prs Lamy, Turpin et R. Laplane dont il fut l'assistant. Interne en 1948 du Dr Jenny Aubry qui avait aux Enfants-Malades un service de pédiatrie déjà très orienté vers la psychiatrie de l'enfant, il a été poussé par elle à avoir une formation psychanalytique et a alors entrepris une analyse avec Jacques Lacan. Il fut ensuite l'assistant, en même temps que Y. Le Moal et S. Lebovici, puis l'adjoint de Georges Heuyer aux Enfants Malades puis à la Salpêtrière devenu le siège de la première chaire européenne de psychiatrie de l'enfant, créée en 1948 à la Faculté de Médecine de Paris et précisément confiée à Georges Heuyer.

Didier-Jacques Duché est donc devenu lors de la retraite de Georges Heuyer l'adjoint du Pr Léon Michaux avant de devenir lui-même de 1970 à 1985 le chef du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à La Salpêtrière. Il y a contribué à la création d'un nouveau service devenu le remarquable instrument de travail que l'on sait avec centre de consultation et de traitement ambulatoire, psychothérapique, orthophonique, de psychomotricité, et unités d'hospitalisation de jour et à plein temps, notamment en urgence, bénéficiant de la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire très motivée et profondément attachée à lui et de la présence sur place d'une école et d'enseignants. Parallèlement, il a contribué à créer ou à développer la formation dans le domaine de l'orthophonie et de la psychomotricité, mettant en place des formations spécifiques à la Faculté de Médecine Pitié Salpêtrière après l'éclatement après 1968 de l'ancienne faculté de médecine de Paris en 11 facultés de médecine en région parisienne.

C'est en 1985 qu'il a pris sa retraite hospitalo-universitaire, cette même année d'ailleurs où il est entré à l'Académie de Médecine, sensibilisant toujours plus ses collègues de l'Académie à l'importance de la santé mentale dans l'enfance et l'adolescence.

Sa contribution à la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent a évidemment été décisive sur le plan national. Il a organisé ou participé à de très nombreux congrès, colloques et journées scientifiques, notamment dans le cadre de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent dont il a été secrétaire général et président, étant par ailleurs rédacteur en chef de la *Revue de Neuro-Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent,* organe de cette société, pendant de très nombreuses années. Très intéressé par la recherche clinique, il a été responsable d'une unité de recherche INSERM. Sur un plan plus général, il a bien entendu œuvré pour la séparation de la neurologie et de la psychiatrie en 1969, puis pour l'individualisation de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent par rapport à la psychiatrie d'adulte et pour la création d'intersecteurs de psychiatrie dite infanto juvénile.

Il a eu aussi d'importantes responsabilités et initiatives au plan international, par exemple comme secrétaire général de la IACAPAP *(International Association for Child and Adolescent Psychiatry and Allied Professions*), comme vice-président de l'Union Européenne des Pédopsychiatres (ESCAP), ou bien grâce à de nombreuses missions à l'étranger et à ses relations privilégiées avec plusieurs collègues européens et dans le monde.

Ses intérêts et ses publications ont porté sur tous les champs de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Sans doute faut-il citer plus particulièrement son intérêt pour l'énurésie, au sujet duquel il a fait sa thèse en 1950, sur les troubles de la parole et du langage, sur les troubles psychomoteurs, sur les tentatives de suicide de l'enfant, notamment avant la puberté, notion qu'on redécouvre actuellement, sur les conduites délinquantes, sur l'éducation, sur l'autisme, et sur l'histoire de la psychiatrie de l'enfant. Son dernier ouvrage en 1990 aux PUF, très documenté, lui est consacré ; c'est l'ouvrage de référence sur le sujet, riche d'informations et de réflexions lumineuses sur la préhistoire, la naissance et le développement de cette discipline, en France et dans le monde ; il doit figurer dans la bibliothèque de tout professionnel de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Très grand clinicien, il aimait beaucoup son travail de consultation, de suivi et d'abord psychothérapique des enfants et des adolescents, en se souciant beaucoup de toute la dimension d'accompagnement parental et de travail avec les parents. Sa pratique clinique, tout autant que sa compréhension des troubles psychopathologiques de l'enfant et de l'adolescent et de son développement, étaient extrêmement ouverts et sans dogmatisme, se référant à un modèle intégratif biopsychosocial du développement bien avant une telle formulation, plus récente. C'était une époque où il avait parfois du mal à accepter la référence « tout psychanalyse » de collègues psychiatres d'enfants et d'adolescents dans la compréhension de l'étiologie et des mécanismes de troubles de l'enfant et de l'adolescent et dans l'affirmation, trop systématique et dogmatique selon lui, du rôle pathogène des parents. On peut dire qu'il a toujours défendu l'idée d'une psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la fois ouverte aux progrès de la connaissance scientifique et humaine.

Il est évidemment important de parler des qualités exceptionnelles de l'homme tel qu'il apparaissait à ses collaborateurs, dont j'ai eu le plaisir de faire partie pendant de nombreuses années comme interne, chef de clinique, PUPH adjoint jusqu'à son départ en retraite en 1985, puis son successeur comme chef de service quelques années après. C'était un homme d'une grande culture générale sur tous les plans, de la musique, de la peinture, mais plus particulièrement de la littérature. Il n'est pas inutile de rappeler que sa mère fut une romancière et illustratrice de livres pour enfants fort connue et très appréciée à son époque. C'est ainsi qu'il évoquait souvent son intérêt pour Balzac, Zola, Flaubert, Proust. Ses intérêts étaient multiples, il aimait dessiner, faire des « gribouillages » ; d'ailleurs lors de réunions dans son service, tout en étant extrêmement attentif, il « gribouillait ». Dans ses relations professionnelles il est apparu toujours particulièrement chaleureux, généreux, très empathique à l'égard des enfants et des parents, mais bien entendu aussi avec ses collaborateurs, ses élèves. Pour beaucoup il représentait d'une certaine manière un maître, un père, très soucieux de transmettre ce qui lui paraissait important dans notre pratique de psychiatre d'enfant et d'adolescent, en référence de manière plus générale à une véritable éthique et morale professionnelles soucieuses du respect de l'autre. On peut dire ici que Didier-Jacques DUCHÉ a toujours montré l'élégance, la modestie et l'humanisme des plus grands.

Il a eu de très nombreux élèves, tant dans le milieu universitaire que de manière plus générale dans le domaine de la psychiatrie publique ou libérale, tant il était actif, soutenait et aidait ses élèves. On comprend donc que la disparition de Didier-Jacques DUCHE soit une véritable perte pour eux comme elle l'a été pour ses amis et sa famille. ●

# Psydoc-France : ses objectifs et ses principaux liens

## Ses objectifs

Ils sont principalement de quatre ordres :

◆ Soutenir une culture de la recherche et de la qualité chez les professionnels de la psychiatrie par l'apport d'une documentation et d'un accès à l'information aux niveaux national et international ;

◆ Développer une plate forme de documentation et d'information qui puisse être largement utilisée par les utilisateurs dans la double perspective d'un apport et d'un échange d'informations ;

◆ Faciliter l'accès des cliniciens aux travaux existants dans les principaux domaines actuels de la recherche et, par là même, le développement de collaborations et de réseaux avec des équipes déjà spécialisées dans un domaine, aux niveaux national et international ;

◆ Informer sur les appels à projet et tout contenu participant au développement de la recherche en psychiatrie et en santé mentale.




## Petite visite guidée de www.psydoc-france.fr

Sur la page d'accueil de *Psydoc-France,* se cotoient les liens menant à l'actualité et les textes de fond concernant la psychiatrie et la santé mentale. Petite visite guidée.

*Concernant l'actualité*

L'actualité, ce sont les informations qui bougent chaque jour chaque semaine ou chaque mois sur le site, notamment :

*Le site du jour* que nous présentons plus en détail page 8. Il propose quotidiennement la description d'un site intéressant la psychiatrie et la santé mentale sur un thème donné.

*La vidéo de la semaine* propose d'écouter ceux qui ont participé et participent à la réflexion sur des concepts solides, des observations qui permettent la prise en compte d'éléments importants dans la clinique, par exemple Bowlby, Spitz, Kandel, Damasio...

*Le blog de la presse* présente toutes les informations intéressantes parues dans la presse concernant la psychiatrie ou la santé mentale.

*Les annonces de colloques* ou les *Petites annonces* présentent en ligne les informations issues des structures professionnelles ou des sociétés savantes.

L'actualité, c'est aussi les informations issues de la recherche à partir de *séquences vidéo*, comme celle actuellement en ligne du Directeur de l'ITMO Neurosciences, sciences cognitives, neurologie, psychiatrie, Bernard Bioulac ou de communiqués de presse.

Un numéro récent du bulletin de la Fédération Française de psychiatrie, *Pour la Recherche*, est également affiché avant de rejoindre l'ensemble des numéros accessibles par le lien « Revues psychiatriques », également proposé en page d'accueil.

*Concernant les textes ou informations de fond*

Trois grands domaines sont consultables à partir de la page d'accueil :

◆ Évidemment, celui de la *Fédération Française de Psychiatrie* où sont disponibles la liste des Associations Membres avec les informations les concernant, mais aussi l'accès à leur site internet lorsqu'il existe ; la liste des syndicats, membres de la FFP ; les statuts, l'histoire et les actions de la FFP, association fédératrice de la spécialité qui aura 20 ans en janvier prochain.

◆ *Le domaine "Qualité",* qui a ouvert ses portes avec la première conférence de consensus en 1994. Il propose les textes intégraux des conférences de consensus, mais aussi des auditions publiques et des recommandations de pratiques professionnelles. Le domaine qualité, c'est aussi les textes sur l'EPP, les programmes proposés par les associations scientifiques et pour finir les textes relatifs à la formation continue.

◆ *Le domaine du Réseau de Recherches Fondées sur les Pratiques Psychothérapiques* qui est une véritable organisation de la recherche clinique menée actuellement dans le cadre de l'Inserm, de la FFP, de la Fondation de France et soutenue par la DGS.

D'autres liens concernent des thèmes spécifiques :

*La formation,* avec l'annonce des congrès, des séminaires, et des diplômes universitaires reliés à la psychiatrie. Concernant la formation proprement dite, une douzaine de cyberconférences restent en ligne. Elles abordent différents thèmes, notamment le suicide, la psychanalyse et la recherche, les démences, le traumatisme, la psychosomatique, la dépendance. Pour chacune d'elle, un expert du domaine a été invité et présente les avancées dans le domaine. Un enregistrement sonore accompagne le texte.

Par ailleurs, différents textes encadrant la formation sont disponibles à partir de ce lien.

La page *Outils et Bases documentaires* est très pratique lorsqu'il s'agit de rechercher un terme, un concept, un syndrome... Mais elle est également très utile pour faire une recherche dans une base de données pour un article avec ses liens sur PubMed, la bibliothèque Sigmund Freud, etc.

Pour terminer ce tour de la page d'accueil, *l'espace Usagers* propose beaucoup d'informations pouvant répondre aux principales questions qu'ils peuvent se poser.

Bien sûr, *un plan du site* est disponible sur cette page, permettant de visualiser rapidement les possibilités qui sont trop nombreuses pour être exposées ici. Bonne navigation...

# Recherche clinique : le domaine du Réseau de Recherche Fondées sur les Pratiques Psychothérapiques (RRFPP)

● Les psychothérapies constituent un traitement majeur en psychiatrie et en santé mentale. L'expertise collective Inserm sur l'évaluation des psychothérapies à pointé le manque criant de travaux dans ce domaine en France. Le réseau de recherches fondées sur les pratiques psychothérapiques (RRFPP) est une organisation très favorable à leur développement car il répond parfaitement à plusieurs exigences actuelles de la recherche dans le domaine : développer des études en conditions naturelles et rapprocher la recherche du monde réel ; prendre en compte les complexités diagnostiques ; analyser en profondeur les changements qui s'opèrent au cours d'une psychothérapie et les ingrédients qui y participent.

Le réseau a été sélectionné à partir d'un appel à projet Inserm dans le cadre des réseaux de recherches cliniques. Cette sélection a constitué l'aboutissement d'une longue étape consacrée à établir une méthodologie fiable, validée dans un premier temps par la HAS à partir d'un programme d'Évaluation des Pratiques Professionnelles « Initier une psychothérapie, en suivre l'évolution, en analyser les résultats », dispensé par l'*Ecole de Psychosomatique,* association Membre de la FFP.

La méthodologie d'études intensives de cas proposée pour ce réseau offre une double fonctionnalité :1/ les cas peuvent être analysés en eux-mêmes (le cas comme son propre témoin) dans une perspective longitudinale et dans le double registre de l'intrasubjectif et de l'interpersonnel. Cette perspective est, en elle-même, déjà intéressante pour le clinicien qui peut suivre les progrès (ou les stagnations) de son patient au niveau de ses symptômes et de ses fonctionnements et mieux appréhender comment il est intervenu dans le processus ; 2/ les cas peuvent être mis en relation avec des cas analogues à partir d'une base de données les réunissant. Ce qui ouvre à une définition de facteurs et de mécanismes de changement.

Le réseau est organisé de la façon suivante : l'unité 669, avec son directeur Bruno Falissard et Jean-Michel Thurin, coordonne le réseau et constitue son pôle méthodologique. La Fédération Française de Psychiatrie coordonne la liaison avec les sociétés savantes et organise la communication intra réseau.

Trois pôles de recherche clinique travaillent sur l'évaluation des processus et des résultats de psychothérapies de cas complexes sur une période d'un an : le pôle borderline (adultes et adolescents), le pôle autisme et le pôle alzheimer et troubles apparentés. Le RRFPP réunit actuellement 200 cliniciens répartis en groupe de pairs autour d'un de leurs cas (plusieurs numéros de *PLR* sont consacrés à la présentation de la méthodologie et de l'avancée des travaux du réseau, ils sont disponibles sur *Psydoc-France*).

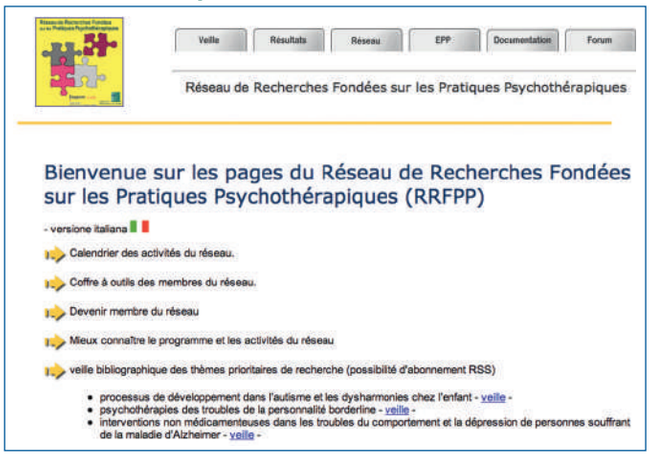
Pour terminer cette brève présentation, rappelons que le RRFPP est soutenu par l'Inserm, la DGS et plus récemment par la Fondation de France pour son pôle autisme. Au cours de l'année 2010, il a reçu également une petite subvention de la Fondation Costa de Beauregard pour l'utilisation de l'EPCA de Haag. et coll., dans les travaux de recherches concernant l'autisme.

### ● Un réseau utilisant pleinement les NTCI*

Un domaine *Psydoc-france* est consacré au Réseau : www.techniques-psychotherapiques.org/Reseau/

De nombreuses données y sont libres d'accès : présentation de l'agenda, méthodologie, compte rendus des journées et séminaires... Cependant, une partie du site est réservée aux cliniciens engagés dans la recherche. Cette partie concerne principalement les outils d'évaluation et les modalités de passation. Voyons les principales entrées du domaine *Réseau.*

* Nouvelles Technologies d'Information et de Communication




### ● Des formations et des outils

Pour le dire vite, le clinicien qui voudrait se former à la méthodologie de la recherche de ce réseau peut trouver le moyen de le faire à partir du site. Tout est en ligne : les étapes de la méthodologie, les formations (audio/diaporamas) à distance (notamment aux outils d'évaluation), des informations et de la documentation spécifique, les interventions des différentes journées d'informations, de formation et d'étape qui se sont tenues depuis 2008 sous forme de vidéos et diaporamas, la possibilité d'organiser des réunions à distance. Il met à la disposition des cliniciens engagés dans cette recherche « une boite à outils ».

La page de la boite à outils est précieuse car elle permet au clinicien d'entrer dans la méthodologie, mais aussi d'y revenir, ce qui est tout à fait nécessaire dans les premiers pas de la recherche. Ensuite, on y trouve les éléments nécessaires, organisés pour chacun des pôles. D'abord une synthèse de la méthodologie, ensuite la description de chacun des instruments d'évaluation avec leur fiches de cotations.

### ● Un extension italienne du site

Depuis plus d'un an, dix groupes de pairs italiens sont venus rejoindre le pôle autisme en engageant 30 de leurs patients dans les études. Ainsi, dans le domaine internet du réseau, une version du site est accessible en langue italienne. Un compte rendu de la conférence internationale qui s'est tenue à Rome en avril à partir de ce travail sera publié dans un prochain numéro de *Pour la Recherche.*

Une équipe anglaise se met en route à partir de la *Tavistock clinic* et bénéficie naturellement des mêmes possibilités.

Si vous souhaitez devenir membre du Réseau, une information est également disponible sur le site dans cette perspective.

À partir de la page d'accueil du domaine du réseau, vous avez accès au site « techniques-psychotherapiques.org », dédié aux psychothérapies qui offre une documentation très importante.




**http://www.techniques-psychotherapiques.org/**

# Les Associations Membres et les actions de la FFP

● Profitons de la présentation de son site pour revenir un peu sur l'histoire de la Fédération Française de Psychiatrie.

Le 16 Janvier 1992, 24 Sociétés scientifiques de psychiatrie, représentatives à l'échelon national et regroupant des psychiatres français des différents courants, statuts ou pratiques, ont créé ensemble la Fédération Française de Psychiatrie. Depuis cette date, d'autres Sociétés scientifiques sont venues rejoindre la FFP. Elles sont affichées sur *Psydoc-France* avec le nom des membres de leur Bureau et leurs possibilités de contact (téléphone ou mail). Leurs objectifs et leur site, lorsqu'il existe, sont également accessibles.

**Associations membres de la Fédération Francaise de Psychiatrie**

**Nom de la base de données:** Visiteurs — Premier | Préc. | Enregistrements 1 - 35 sur 35 | Suiv. | Dernier

Cliquer sur un titre de rubrique pour trier en fonction de cette colonne

| | SiglAsso | Societe | TelW | Messagerie |
|---|---|---|---|---|
| 1 | (A.F.C.P.P.) | Association Franco Cubaine de Psychiatrie et Psychologie | 01 43 33 45 10 | annette.thevenot@wanadoo.fr |
| 2 | (A.F.E.R.U.P.) | Association Francophone pour l'Etude et la Recherche sur les Urgences Psychiatriques | 03 83 85 20 88 | isabelle.ferrand@cch.ap-hop-paris.fr |
| 3 | (A.F.F.E.P.) | Association Française Fédérative des Etudiants en Psychiatrie | | affepsy@yahoo.fr |
| 4 | (A.F.H.E.) | Association pour la Fondation H. Ey | 04 68 35 02 96 | Robert-Michel.Palem@wanadoo.fr |
| 5 | (A.F.P.) | Association Française de Psychiatrie | 01 42 71 41 11 | psy-spfafp@wanadoo.fr |
| 6 | (A.F.P.E.P.) | Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé | 01 43 46 25 55 | info@afpep-inpp.org |
| 7 | (A.F.P.P.L.) | Association Française Psychiatrie et de Psychologie Légales | 01 46 49 16 40 | contact@psylegale.com |
| 8 | (A.F.T.C.C) | Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive | 01 45 88 35 28 | aftcc@wanadoo.fr |
| 9 | (A.N.H.P.P.) | Association Nationale des Hospitaliers Pharmaciens et Psychiatres | 01 42 11 70 98 | |
| 10 | (A.N.P.E.J) | Association Nationale des Psychiatres Experts Judiciaires | 05 61 43 78 00 | gerard.rosainelli@ch-marchant.fr |
| 11 | (A.N.P.P.VP.CME.) | Association Nationale des Présidents et Vice-Présidents de CME | 05 53 66 31 85 | |
| 12 | (A.P.I.) | Association des Psychiatres de secteur Infanto-Juvénile | 04 76 12 94 50 | r.taboul@apsva.fr |
| 13 | A.S.M. 13 | Association Santé Mentale et lutte contre l'alcoolisme dans le XIIème arrt. | 01 40 77 43 40 | |
| 14 | (A.S.P.I) | Association Scientifique Psychiatrie Institutionnelle | 01 43 71 62 60 | roger.salbreux@wanadoo.fr |
| 15 | (ANCRE-PSY) | Association Nationale pour la Clinique, la Recherche et L'Enseignement Psychiatrique | | mc.cabie@hopital-esquirol.fr |
| 16 | (C.P.N.L.F.) | Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française | 04 76 56 43 70 | jpchabannes@ch-sainl-egreve.fr |
| 17 | C.U.N.E.A. | Collège National Universitaire des Enseignants d'Addictologie | 01 45 59 69 78 | |
| 18 | (E.P.) | Evolution Psychiatrique | 01 39 38 78 16 | p.chenivesse@mgen.fr |
| 19 | (E.P.S.) | Ecole de Psychosomatique | 01 46 04 32 22 | mthurin@internet-medical.com |

### Quel est le rôle des associations au sein de la FFP ?

Chaque Association nomme un de ses membres pour la représenter au Conseil d'Administration de la FFP, ainsi qu'un suppléant. Ce sont ces membres qui participeront aux différents votes, lorsqu'ils sont à l'ordre du jour d'un CA ou d'une AG. Trois CA ou plus sont organisés chaque année. Une Assemblée générale se tient dans les trois premiers mois de chaque année.

Les Associations peuvent proposer leur candidature pour siéger au Bureau qui se réunit pratiquement chaque mois. Outre les membres du Bureau classiquement présents, Président, Secrétaire Général, Secrétaire Général adjoint, Trésorier, Trésorier adjoint, siègent également au Bureau de la FFP, le président sortant, le président élu, les représentants des collèges, deux membres du CA... au total une quinzaine de personnes.

Au cours de l'AG extraordinaire du 14 juin 2010, la FFP a modifié ses statuts pour répondre aux exigeances administratives actuelles. De ce fait, elle a modifié son nom qui est désormais : *Fédération Française de Psychiatrie. Conseil National Professionnel de Psychiatrie.* Rappelons ses buts :

I) Promouvoir et faciliter la réflexion, la coordination et le développement des recherches dans tous les domaines de la psychiatrie et de la santé mentale.

2) Favoriser les échanges d'information entre les différents intervenants : pouvoirs publics, organismes financiers et gestionnaires, public, travailleurs de la santé, psychiatres praticiens et chercheurs.

3) Stimuler et contribuer à la diffusion des connaissances.

4) Promouvoir et favoriser les échanges et la représentativité de la psychiatrie française sur les scènes nationale et internationale, en particulier européennes.

5) Promouvoir et favoriser le développement professionnel continu, la formation, l'évaluation des pratiques professionnelles et la démarche qualité en psychiatrie.

Ils sont consultables à partir de la page d'accueil de *Psydoc.*

Dans le contexte du renforcement de la dimension professionnelle de la qualité, un appel à devenir membre de la FFP a été lancé aux syndicats. Cinq d'entre eux y ont répondu et sont désormais membres. Comme pour les associations membres, vous pouvez consulter leurs coordonnées en page d'accueil.

### Les actions de la FFP

De façon générale, la FFP ne se substitue pas aux associations mais elle les soutient et contribue à la cohérence de leurs actions.

Les vingt années qui se sont déroulées depuis sa création traduisent bien les lignes de force de son action :

◆ développer la recherche clinique en psychiatrie. Discipline clinique, la psychiatrie est aussi une discipline carrefour et elle a beaucoup œuvré pour définir les limites de pertinence des différents champs qui participent à la compréhension de l'être humain dans ses fonctionnements et ses dysfonctionnements. Chaque patient est différent, ce qui n'exclut pas évidemment qu'il partage des traits communs avec les autres, traits qui concernent son patrimoine génétique, son fonctionnement psychique, les particularités de son histoire actuelle et ancienne, sa vie inconsciente... Situer leur importance, comprendre *comment* un fonctionnement pathologique se constitue et peut aussi *se réduire* est à la fois un enjeu des pratiques et un enjeu des connaissances. Le Réseau de Recherches Fondées sur les Pratiques Psychothérapiques (RRFPP) se situe dans cette double perspective.

◆ mettre en relation les connaissances issues de la recherche et des pratiques, les organiser, utiliser et développer des méthodologies associant ces deux registres dans une perspective de mise à jour des connaissances et de qualité des soins.

◆ participer aux réunions scientifiques professionnelles, nationales et internationales. Organiser de grandes actions, comme le congrès du Jubilé de la WPA et celui prévu pour 2014 à Paris.

◆ réfléchir sur les problèmes d'actualité, comme la formation du psychiatre à la psychothérapie. La FFP considère que la psychothérapie est une pratique inhérente à la fonction du psychiatre (livre blanc, 2003, chapitre 8). Le psychiatre est formé en psychopathologie. Il bénéficie d'un encadrement déontologique. Il est capable d'évaluer cliniquement l'évolution de son patient.

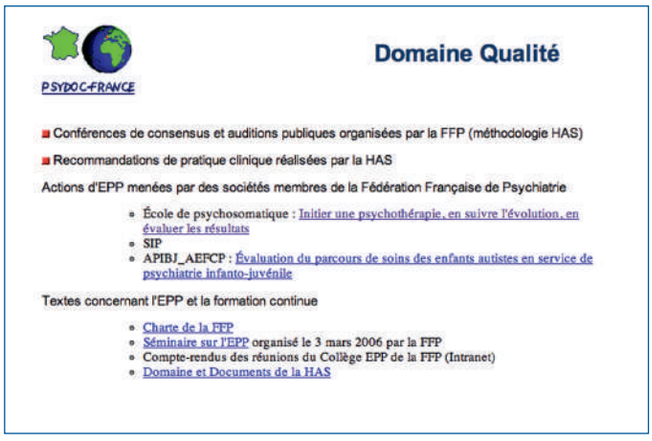
Profitons également de cette référence pour signaler que le *Livre blanc*, élaboré sous l'égide de la FFP avec l'apport de nombreux collègues, est intégralement accessible sur *Psydoc-France.* Quatorze groupes de travail se sont constitués pour écrire les chapitres suivants :

1. Politique de santé mentale en France. 2. Moyens, ressources humaines et structures. 3. Unité et diversité de la psychiatrie. 4. Psychiatrie et Société. 5. Place et spécificité de la Psychiatrie au sein de la Médecine. 6. Recherche psychiatrique en France. 7. Psychiatrie et sciences de l'esprit. 8. Les psychothérapies. 9. Publications, communication et sociétés savantes « Quel rôle des sociétés savantes dans l'élaboration et la diffusion des connaissances ? ». 10. Échanges internationaux de la psychiatrie française. 11. Éthique et psychiatrie. 12. Formation en psychiatrie. 13. Modèles en psychiatrie. 14. Prévention.

# Le Domaine « Qualité »

### Un domaine engagé dès 1994

Le domaine qualité fait partie de la longue histoire de la FFP avec sa première conférence de consensus en 1994 sur « Stratégies thérapeutiques à long terme dans les psychoses schizophréniques », suivant la méthodologie de l'ANAES, qui deviendra plus tard la HAS. Sept conférences de consensus ont suivi. Tous les textes, que ce soient ceux des experts, des membres du jury qui ont élaboré les recommandations ou les analyses de la littérature, sont disponibles sur *Psydoc-France.* Il en est ainsi pour les Auditions Publiques dont la dernière s'est tenue sur le thème *« Effets et conséquences du suicide sur l'entourage : modalités d'aide et de soutien ».* Il est tout à fait encourageant de constater lorsque l'on interroge le moteur de recherche de *Psydoc-France,* que cette documentation est très consultée. Dans cette page deux liens très intéressants pour les professionnels : les « Recommandations de pratique clinique », élaborées par la HAS, souvent en relation avec la FFP, autour de plusieurs thèmes, ainsi que les « Références médicales obligatoires ».




La page du domaine qualité, c'est aussi les actions EPP proposées par les différentes Associations (en cours de mise à jour), des textes sur l'EPP et la formation continue, notamment la charte de la FFP et les documents de la HAS attenants.

### Qu'apportent les conférences et les recommandations en ligne ?

Des synthèses de connaissance et des recommandations issues de conférences et de groupes de travail respectant une méthodologie précise. Quelques éléments à ce sujet.

◆ *Qu'est-ce qu'une conférence de consensus ?*

Une conférence de consensus vise à dégager au sein de la communauté concernée les points d'accord et de divergence relatifs à une intervention de santé, qu'il s'agisse d'une procédure diagnostique, d'une stratégie thérapeutique ou d'aspects liés à l'organisation du système de santé dans notre pays. Elle permet de générer et de diffuser une information de nature à faire changer les pratiques inappropriées dans le but d'améliorer la qualité des soins. C'est à la fois un état de l'art et des connaissances, et une aide à la décision. (Guide pratique pour la réalisation d'une conférence de consensus. ANDEM 1992).

Au terme d'une présentation publique de rapports d'experts faisant la synthèse des connaissances, des recommandations sont élaborées par un Jury. L'analyse critique de la littérature, associée aux interventions des experts, permet d'élaborer des réponses à des questions préétablies. Le déroulement de la séance publique tient à la fois de la conférence scientifique (avec établissement du degré de preuve scientifique des éléments de réponses), du débat démocratique durant lequel chaque participant (les experts et l'auditoire présent) peut exprimer son point de vue, et du modèle judiciaire avec l'intervention d'un Jury. Celui-ci, multidisciplinaire et multiprofessionnel, établit les recommandations à huis clos, de la manière la plus indépendante et la plus objective possible, en distinguant ce qui relève de la preuve scientifique, de la présomption et de la pratique usuelle.

◆ *Qu'est-ce que les recommandations de bonne pratique ?*

Les « Recommandations de bonne pratique » sont définies dans le champ de la santé comme « des propositions développées méthodiquement pour aider le praticien et le patient à rechercher les soins les plus appropriés dans des circonstances cliniques données ». Elles s'inscrivent dans un objectif d'amélioration de la qualité et de sécurité des soins.

Elles n'ont pas vocation à décrire l'ensemble de la prise en charge d'un état de santé ou d'une maladie. Elles devraient se limiter aux points d'amélioration de cette prise en charge, identifiés à l'aide d'études de pratiques ou, en l'absence de telles études, à l'aide des avis et de l'expérience des professionnels de santé concernés par le thème.

Elles ont pour objectif de mettre à la disposition des différents acteurs du système de santé (professionnels, patients et usagers, décideurs) une synthèse rigoureuse de l'état de l'art et des données de la science destinée :

- à aider la prise de décision dans le choix des soins ;
- à harmoniser les pratiques ;
- à réduire les traitements et actes inutiles ou à risque.

Le but des RBP est d'améliorer la prise en charge des patients, et donc des soins qui leur sont apportés.

Les RBP sont des synthèses rigoureuses de l'état de l'art et des données de la science à un temps donné. Elles ne sauraient dispenser le professionnel de santé de faire preuve de discernement dans sa prise en charge du patient qui doit être celle qu'il estime la plus appropriée, en fonction de ses propres constatations. (HAS, Guide méthodologique 2010).

### EPP, Accréditation, DPC.... Comment s'y retrouver ?

Ce lien aux textes de la HAS est bien sûr très utile pour s'y retrouver, d'autant que les textes évoluent, les décrets sont retardés, sont modifiés....

« L'évaluation de la pratique d'un professionnel de santé consiste à analyser son activité clinique réalisée par rapport aux recommandations professionnelles disponibles actualisées. Une amélioration de la qualité et de la sécurité des soins délivrés aux patients doit résulter de cette comparaison. Cette évaluation s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de la qualité des soins conduite à différents niveaux : le système de santé publique (macro), l'organisation des soins en réseau entre différents professionnels (méso) et la pratique clinique (micro) (réf OMS 2008).

La HAS propose une évaluation formative intégrée à l'exercice clinique et facilitée dans le cadre du développement de nouveaux modes d'exercice, plus collectifs et collaboratifs. (HAS : Trois dispositifs qui se recoupent : DPC, EPP, accréditation).

Cette page « Qualité » offre donc la possiblité d'une lecture de textes d'expertise, de leur discussion et de leurs synthèses, mais également une connaissance sur les textes législatifs compliqués qui posent beaucoup de questions aux psychiatres.

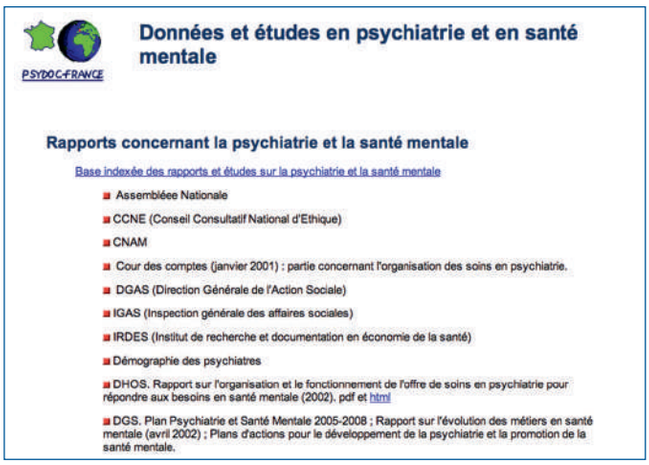
# Rapports, documentation, recherche ...

● Trois domaines en ligne concernent les rapports, la documentation et la recherche.

Le premier accès est celui des principaux rapports et études (en particulier IRDES, OMS, Assemblée Nationale, DGS, CCNE, INSERM…) réalisés à propos de la psychiatrie et de la santé mentale. Ils sont consultables à partir du lien en page d'accueil de *Psydoc-France* « Données et études ».

Un des intérêts des rapports est de présenter l'existant sur un thème donné. Par exemple, le rapport de l'Assemblée Nationale sur « L'impact éventuel de la consommation des drogues sur la santé mentale et leurs consommateurs» "*part de l'approche* scientifique des catégories de drogues, *ou substances psychotropes, et de leur impact sur le cerveau, le fonctionnement neurologique et la santé mentale. Il souligne l'insuffisance des connaissances et les divergences d'appréciation sur l'effet des produits (troubles cognitifs, troubles de la personnalité et du comportement, schizophrénie), en particulier sur les comorbidités (existence de prédispositions ou de pathologies préalables à la consommation) et sur les effets à long terme (dépendance physique ou psychologique)"* [résumé de la Documentation française].

Un autres exemple est *« Le Livre vert »* de la Direction Générale de la Santé qui résulte du constat que la santé mentale de la population de l'Union Européenne peut être considérablement améliorée. etc.



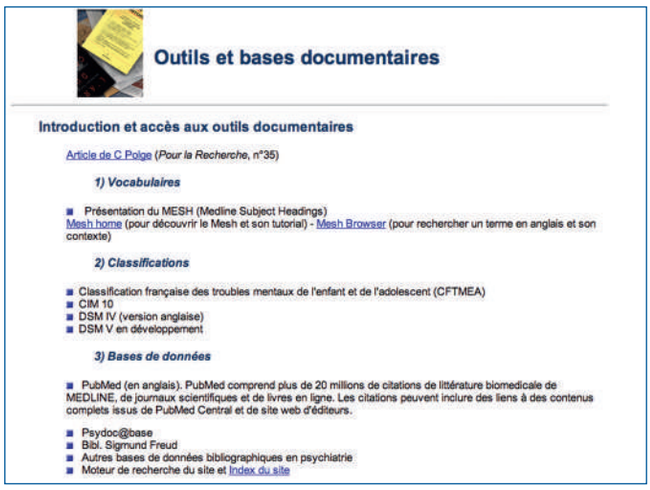

● Le deuxième domaine est une ouverture à la recherche documentaire. Il peut être accompagné par la (re) lecture de l'article de Catherine Polge dans *Pour la Recherche* n° 35. Il offre non seulement une présentation détaillée de ce champ, mais aussi un guide pas à pas qui permet au lecteur de faire une recherche documentaire en sachant comment choisir ses mots-clés, par exemple.

On y trouve aussi la présentation du Mesh, thésaurus de Medline (*Medical Subject Headings*) avec une entrée sur ses pages d'accueil et de recherche terminologique.

Les classifications sont également accessibles en ligne :

- Classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CMTEA)
- Classification Internationale des maladies (CIM 10)
- DSM IV (en version anglaise) et site du DSM V en cours de développement.

Cette page mène également aux principales bases de données, notamment PubMed qui comprend plus de 20 millions de citations de littérature biomédicale.




● Le troisième domaine est celui de la « La recherche en psychiatrie » qui affiche beaucoup de documentation et d'informations. On y trouve les rapports directement liés à la recherche en psychiatrie, des revues spécifiques, les expertises collectives Inserm, des travaux internationaux relatifs à l'épidémiologie en psychiatrie et en santé mentale : L'*European Policy Information Research for Mental Disorders ou le National Institute for Mental Health* (NIMH) mais aussi un plan détaillé pour présenter une recherche.

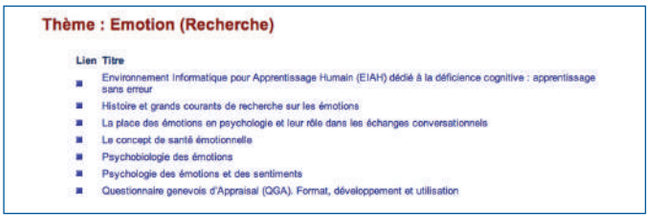
Parmi les rapports sur la recherche psychiatrique en France, figure celui publié dans le *Livre blanc*, qui rappelle notamment le consensus professionnel suivant : 1) la recherche clinique est fondamentale en psychiatrie. Elle implique nécessairement la participation directe des psychiatres cliniciens... 2) ceux-ci doivent pouvoir disposer de moyens, et en particulier s'appuyer sur une infra-structure de proximité de mise en forme et d'accompagnement des recherches, animée par des professionnels dédiés à cette tâche ; 3) l'étendue et la complexité de l'objet clinique impliquent nécessairement un investissement important et organisé sous la forme de réseaux de recherche multicentriques autour des thèmes émergents.

Nous trouvons également dans cette page, les appels d'offres des différentes administrations, comme l'Inserm, la Fondation de France, la Fondation Recherche Médicale, la Fondation Orange, la Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé mentale...






● Cinquante deux semaines, 52 thèmes couverts par l'analyse quotidienne d'un site apportent une information significative et évaluée. Ces thèmes s'intitulent par exemple : Santé mentale, Stigmatisation et troubles psychiques, Maltraitance, EBM, Psychiatrie et violence, Éthique, Émotion, Mémoires, etc. Vous les retrouvez classés en cliquant sur le lien en haut de la page du site du jour « Consultez la liste des sélections thématiques hebdomadaires ». Une recherche par mot clé est proposée pour retrouver un site thématique donné. Les informations sont essentiellement recueillies sur des sites de santé, souvent universitaires, francophones (au Québec, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse), et aussi de l'Union Européenne et de l'OMS. Ce travail de mise en ligne est assuré depuis de nombreuses années par Danielle Talmon, complètement bénévolement.




Prenons, par exemple le thème de la semaine 41 « Émotion », quels sites sont proposés. Sept liens fournissent une documentation à différents niveaux sur le thème de l'émotion. Par exemple, ils mènent à un article sur l'histoire et les grands courants de la recherche sur les émotions, à un article sur la psychologie des émotions et des sentiments ou encore à un questionnaire développé par des chercheurs genevois...

Avec le site du jour consacré à un thème de la semaine, c'est toute une sélection d'informations et de documentation apportant à l'étudiant en thèse des sujets de réflexion, au professionnel un élargissement de sa connaissance, et à l'usager, un savoir et des réponses sur un domaine particulier.

● **Et encore...**

Le Domaine *Usagers* a plusieurs entrées. Bien sûr des textes et des rapports, notamment les conférences de consensus, l'organisation des soins en psychiatrie, les rapports de l'OMS... de la documentation, mais aussi des informations concernant la législation.

Sont mis en lien également les sites pouvant être utiles, notamment concernant l'accès aux soins.

On trouvera aussi sur cette page les liens menant à différentes associations Usagers et Familles.




Une page « *Annonces de manifestations scientifiques* », encore bien utile pour les associations qui veulent annoncer leur congrès ou journées scientifiques.

Deux liens à gauche de la page permettent, soit de consulter les annonces, soit d'intéger une annonce. Pour cela, une fiche s'ouvre qu'il suffit de renseigner et votre annonce paraît. Vous pouvez tout de suite le constater en cliquant sur « Consulter les fiches », elles sont classées par dates.




FFP
FEDERATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

POUR LA RECHERCHE

ffp@internet-medical.com
tel : 01 48 04 73 41 - fax : 01 48 04 73 15

***Remerciements***

■ A la *Direction Générale de la Santé*
dont la subvention permet l'édition de ce bulletin.

■ *A* la *S.I.P., la S.F.P.E.A. et au C.N.U.P.*, pour leur soutien actif à la diffusion des abonnements.

Tirage 1200 exemplaires - ISSN : 1252-7695

**ABONNEZ-VOUS !**

Adressez avec vos Nom, prénom et adresse un chèque libellé à l'ordre de la FFP,
de 28 € (France), 32 € (Institutions), 40 € (étranger)

**(4 numéros - abonnement 2011)**
**à**

**Fédération Française de Psychiatrie**
**Bâtiment B - Hôpital Sainte Anne**
**1, rue Cabanis - 75014 PARIS**

*Secrétaire de rédaction et maquette :* ***Monique Thurin***

Impression : ARTHEO